

PROGRAMME DE FORMATION

Devenez référent qualité du label Destination d'Excellence

Objectifs de la formation

- Comprendre le fonctionnement du label Destination d'Excellence et ses procédures d'audit
- Connaître le référentiel Destination d'Excellence, les outils : intégrer les principes de démarches de progrès
- Structurer une méthodologie d'animation interne et externe de la démarche de progrès
- Planifier les actions relatives à la démarche de progrès

Programme

La marque Qualité Tourisme évolue et devient Destination d'Excellence.

Votre office de tourisme a déployé la marque Qualité Tourisme ou est en cours de déploiement du label Destination d'Excellence et vous avez récemment pris en charge une mission d'animation de la démarche de progrès de l'office de tourisme, soit en tant que Référent.e Qualité (RAQ), soit en tant qu'assistant.e afin de le.la seconder ? Cette mission Qualité est avant tout une mission transversale qui amène à travailler avec l'ensemble des services dont la Direction.

Module 1 : Les labels Qualité Tourisme et Destination d'Excellence - Le dispositif

- Les différents dispositifs existants (Destination d'Excellence, norme AFNOR, ISO 9001...)
- Fonctionnement du dispositif Destination d'Excellence™ - procédure d'Audit
- Fondement d'une démarche de progrès - Concepts - Notion de client
- Le référentiel
- Les fondamentaux des démarches de progrès

Module 2 : Le volet stratégique dans Destination d'Excellence

- Approche globale méthode : Intérêt, missions et objectifs, diagnostic, objectifs, plans d'actions annuel, évaluation
- Stratégie de promotion/communication dont la gestion des flux
- Stratégie Accueil et diffusion de l'information
- Stratégie d'animation des socioprofessionnels (intégration du développement durable)

Module 3 : Constitution d'une base de ressources

- Outils et source de veilles pertinentes
- Gestion de la base de ressources

Module 4 : Les infrastructures et équipements

- Le volet achat :
 - Appropriation des exigences
 - Éléments de repère : labels, outils supports
- Le bâtiment de gestion :
 - Identification des critères impliquant la Commune
 - Éléments techniques complémentaires
 - Accessibilité handicap et informations associées

Module 5 : La mission Accueil

- Critères organisationnels – gestion des informations



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON / Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z - Activité enregistrée sous le n° 84 691 487 469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

- Exigences relatives à la prise en charge sur les différents types d'accueil (face à face, téléphone, mails, réseaux sociaux)
- Pour l'accueil des clientèles étrangères - Synthèse exigences (traductions, langues parlées dont critères communication)

Module 6 : La mission Promotion et communication

- Critères « métiers »
Critères DEX dont la mise en valeur des socioprofessionnels
Partage d'expériences et ressources complémentaires

Module 7 : Évaluation, analyse et amélioration

- Les dysfonctionnements internes
- L'écoute des parties intéressées – visiteurs
 - Réclamations
 - Avis sur les réseaux sociaux
 - Enquêtes de satisfaction
- L'écoute des parties prenantes – collaborateurs
 - Gouvernance
 - Enquêtes « climat social »
 - Qualité de vie au travail
 - Egalité Homme Femme
- Les indicateurs et bilans dont les indicateurs sociaux et environnementaux

Module 8 : Approche documentaire

- DEX – exigences de formalisation
- Besoins en documents
- Forme des documents

Module 9 : Animation de la démarche interne et externe / positionnement Référent Qualité

- Rôles du Référent Qualité
- Présenter la démarche aux collaborateur et aux élus

Méthodes et supports

- Apports théoriques
- Échanges d'expérience
- Présentation d'exemples
- Test d'outils méthodologiques
- Supports et ressources pédagogiques transmis aux stagiaires (ppt, exemples, restitution...)
- Formation discontinue répartie sur 4 journées dont 2 en présentiel pour débuter la formation puis 2 journées courtes à distance
- Travail personnel à prévoir entre les sessions

Public

Référent.e Qualité

Prérequis

Pas de prérequis

Matériel nécessaire :

Pour les Jours 3 et 4 (à distance) : Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra et d'une bonne connexion internet pour les classes virtuelles. L'usage d'un casque ou d'écouteurs est conseillé pour suivre la formation dans de bonnes conditions d'écoute et de concentration.



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON
/ Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z – Activité enregistrée sous le n° 84 691 487
469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat

Informations complémentaires

Cette formation est dispensée par Emmanuelle L'Hermite, consultante - auditrice - formatrice Qualité Sécurité Environnement.

Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

- Questionnaire de pré-formation en ligne

Modalités d'évaluation (Post-Formation)

- Evaluation des acquis par l'intervenant.e en fonction des objectifs visés : QCM
- Questionnaire de satisfaction en ligne envoyé le lendemain après la fin de la formation

Indicateurs de résultat (Post-Evaluation)

Durée

3.50 jour(s)
24:50 heures



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON / Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z - Activité enregistrée sous le n° 84 691 487 469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat